

Andry Rajoelina est arrivé en tête du 1^{er} tour de la présidentielle, avec 35 % des suffrages, devançant largement Marc Ravalomanana (39 %). Le président sortant, Hery Rajaonarimampianina, relégué en 3^e position avec moins de 9 % des voix, a annoncé qu'il ne soutiendrait aucun des deux finalistes, démentant les rumeurs d'un ralliement à Marc Ravalomanana. Le pasteur Mailhol, arrivé très loin derrière, en 4^e position, n'a pas donné non plus de consigne de vote.

La CENI a décidé de continuer à utiliser son **logiciel de traitement des résultats** du 1^e tour, dont la fiabilité avait été mise en doute par Andry Rajoelina. Les contrôles ont néanmoins été renforcés et des experts désignés par les candidats ont pu procéder à son audit. Les analyses conduites par des spécialistes reconnus n'ont révélé aucune anomalie.

Six débats télévisés ont été organisés par la CENI sur les médias publics, dont deux ont opposé les deux finalistes. Des débats qui ont pris l'allure d'un règlement de compte entre les protagonistes de la crise de 2009 qu'oppose un lourd passif personnel. Un exercice ponctué de révélations et de critiques acerbes qui a lassé et déçu l'auditoire. Pour la majorité des commentateurs, Andry Rajoelina a malgré tout réussi à donner une image moins « *passéiste* » que son adversaire, multipliant des promesses mirobolantes auxquelles ont été sensibles les couches défavorisées, la jeunesse et les populations côtières.

Les deux candidats ont commencé leur campagne dans le centre du pays par une **cérémonie religieuse**, l'un comme l'autre s'affirmant détenteur d'une mission divine et certain de l'emporter. Andry Rajoelina a déclaré « *être prêt à sauver Madagascar. C'est le peuple malgache qui m'envoie et Jésus Christ* », a-t-il lancé durant une messe célébrée à Ampefy, après un pèlerinage à l'îlot de la Vierge. Selon Marc Ravalomanana, le second tour oppose « *le bien contre le mal* ». **Transparency international Initiative Madagascar a interpellé de nouveau les candidats** pour exiger d'eux la transparence de leur compte de campagne. Ils sont accusés, l'un comme l'autre, d'avoir consacré un budget faramineux, voire indécent, à leur campagne, sans avoir révélé leurs sources de financement et les contreparties éventuellement négociées. Au 1^{er} tour, seuls six « *petits* » candidats ont accepté de jouer la transparence sur l'origine et la gestion de leurs financements. Marc Ravalomanana et Andry Rajoelina n'ont pas non plus signé la « *Charte de bonne conduite* » des candidats proposée par le CFM.

Les deux candidats ont été interpellés par le FFKM « afin qu'ils montrent l'exemple et fassent preuve de vérité, de sainteté et de foi ». Les quatre chefs d'Eglise ont souligné que le Conseil œcuménique ne soutient aucun candidat, en dépit de rumeurs persistantes. Les évêques ont demandé au futur président de tout mettre en œuvre pour « *réconcilier le pays* ».

Le camp Ravalomanana s'est mobilisé pour dénoncer des « manœuvres frauduleuses » selon lesquelles des cartes d'électeurs et des cartes d'identité auraient été distribuées pour obtenir des électeurs fantômes, et ce avec l'appui du ministre de l'intérieur et des chefs de district. Des affirmations qui ont fait craindre à certains que le candidat ait préparé l'opinion à un rejet des résultats en cas de défaite. « *Nous assistons au choc de deux egos qui ne se voient pas perdre* », a commenté Sahondra Rabenarivo, membre du SeFaFi. **La campagne s'est déroulée dans un climat tendu, émaillé de violences verbales et physiques.**

Les deux finalistes se sont déclarés convaincus de remporter la victoire, quelques heures seulement après la clôture du scrutin. Marc Ravalomanana a renouvelé ses menaces de non-reconnaissance des résultats si les malversations dénoncées étaient avérées. Inquiet de la tournure du débat, le premier ministre a lancé un message à l'endroit des deux candidats pour leur signifier que « *la déstabilisation ne procurera de bien à qui que ce soit* ».

Dès la publication des premiers résultats provisoires, il est apparu qu'Andry Rajoelina disposait d'une avance notable sur son concurrent, avec un taux de participation en forte baisse, inférieure à 50 %. Une situation qui n'a fait que se confirmer au fil du dépouillement.

Le scrutin s'est déroulé d'une manière générale dans le calme et aucun dysfonctionnement majeur dans le déroulement des opérations n'a été constaté par les observateurs internationaux. Selon Cristian Preda, chef mission de l'UE, il y a eu quelques irrégularités mais qui n'ont pas été de nature à compromettre la sincérité de la consultation. **L'Observatoire Safidy**, présents dans sept régions au second tour, a néanmoins dénoncé de nombreuses irrégularités, commises en majorité par des supporters d'Andry Rajoelina.

Sentant la victoire s'éloigner, **Marc Ravalomanana a appelé les électeurs et ses partisans à « se lever pour défendre leur choix »**, estimant que les résultats annoncés seraient « *non crédibles* ». Les membres du Groupe international de soutien à Madagascar ont appelé les candidats et leurs partisans à « *faire preuve d'esprit de responsabilité et d'engagement envers l'intérêt général* ». Le

secrétaire général de la plate-forme Mapar d'Andry Rajoelina a appelé les autorités à prendre leurs responsabilités afin que son adversaire ne sème pas de troubles dans le pays.

Selon les résultats provisoires annoncés par la CENI, Andry Rajoelina a remporté le scrutin avec 55,66 % des suffrages exprimés. Marc Ravalomanana a obtenu 44,34 % des voix. Le taux de participation n'a été que de 48,09 %. Les résultats provisoires restent à confirmer par la HCC, qui dispose d'un délai maximum de 9 jours pour procéder à la proclamation officielle des résultats définitifs, soit au plus tard le 5 janvier. Le candidat Andry Rajoelina était présent à la cérémonie de proclamation, contrairement au candidat Marc Ravalomanana, confirmant son rejet du verdict de la CENI. Ses partisans ont été appelé à un rassemblement. Pour *Tribune*, l'appel à manifester lancé par Marc Ravalomanana pour protester contre les fraudes électorales qu'il qualifie de massives, place Madagascar au bord d'une nouvelle crise post-électorale.

Un peu plus de 1 000 partisans de Marc Ravalomanana se sont rassemblés dans le calme sur la place du 13-Mai, dans le centre de la capitale. Après négociation, les forces de l'ordre, présentes en nombre, ont laissé les manifestants occuper les lieux. Un nouveau rendez-vous a été fixé aux partisans du candidat le 2 janvier.

La plateforme Rohy, qui regroupe plus de 120 organisations de la société civile, a dressé un bilan sévère du processus électoral Un gouvernement « *dépourvu de neutralité* », une campagne électorale « *exécration* » où candidats rivaux se sont mutuellement dénigrés, des citoyens peu sensibilisés à l'élection, des fraudes... La liste des anomalies relevées par la société civile qui a déployé 7 000 observateurs dans les 22 régions est longue. La plateforme demande à la HCC de contrôler tous les résultats des bureaux de vote qui posent problème et de ne pas se contenter de vérifier les procès-verbaux. Plus de **90 requêtes relatives au second tour ont été déposées auprès de la HCC**. La députés Hanitra Razafimanantsoa a annoncé que 1 500 requêtes seront déposées à la HCC par le comité de soutien à Marc Ravalomanana avant la date limite du 31 décembre au soir. Le directeur de campagne précise que l'une d'entre elles réclame l'annulation pure et simple du scrutin.

Rapport annuel de la CNIDH sur les droits de l'homme : les abus de pouvoir et la corruption minent la Grande île. Une centaine de doléances concernant des cas d'abus de pouvoir portant atteinte aux droits de l'homme sont entre les mains de la Commission, révèle sa présidente. L'absence d'effectivité de l'Etat de droit est à l'origine du manque de confiance des administrés envers les institutions étatiques, la justice et les forces de l'ordre. Une situation qui favorise les vindictes populaires.

Célébration du 70^e anniversaire de la DUDH - « D'immenses travaux ont été accomplis mais une bonne partie du chemin reste à parcourir. De nombreux défis subsistent et des mesures urgentes s'imposent pour certains aspects des droits fondamentaux », souligne Patrice Talla, intérimaire de la coordinatrice résidente des Nations unies. La Grande île a signé la plupart des conventions internationales, elle a créé la CNIDH et le Haut conseil de la défense de l'Etat de droit (HCDD) mais les mauvaises pratiques persistent et l'administration est pointée du doigt.

Cloviz Razafimalala, militant écologiste soutenu notamment par Amnesty International, a reçu la médaille d'or du Prix des droits de l'homme 2018 décerné par le Haut-Commissariat des Nations unies aux droits de l'homme et un jury composé de membres du HCDD, de la CNIDH, du ministère de la justice, du CRN, et de l'ONG Ilontsera. Le CRAAD-OI a reçu le 2^e prix.

Le CCI d'Ivato a abrité le forum Sécurité de l'IEM, l'Initiative pour l'Emergence de Madagascar, fondée et présidée par Andry Rajoelina. Plusieurs experts nationaux et internationaux ont apporté leurs connaissances, expériences et savoir-faire. Au cours des travaux le général Yariv, ancien haut cadre de l'agence de renseignement israélienne, a partagé son expérience dans la lutte contre le terrorisme et la criminalité, provoquant de vives protestations des proches du candidat Marc Ravalomanana et une condamnation gouvernementale. Pierre Holder, membre du Mapar d'Andry Rajoelina, a claqué la porte du conseil des ministres.

Trois militaires ont été impliqués dans un trafic de munitions. Au total sept personnes ont été arrêtées.

De nombreuses attaques de dahalo ont encore été signalées, faisant des victimes tant parmi la population que parmi les forces de l'ordre. Des actions accompagnées parfois de prises d'otages.

21 suspects ont été arrêtés dans l'affaire du meurtre de trois policiers le 24 octobre à Ambodiazinina, parmi lesquels le chef des deux fokontany. 18 personnes ont été placées en détention préventive.

19 enlèvements ont été répertoriés en 2018, 22 victimes ont été kidnappées et libérées contre rançon, soit trois fois plus qu'en 2017. Une seule victime a pu être libérée avant remise de la rançon. Le phénomène tend à se généraliser et à ne plus être limité à la communauté indo-pakistanaise. L'ancienne cellule mixte censée lutter contre ce fléau a été mise en cause pour complicité de certains de ses membres avec des ravisseurs. L'action menée par les forces de l'ordre est parfois entravée par la crainte de révéler des compromissions avec des personnes haut placées et par les réticences des proches des victimes à collaborer.

Torture et traitements inhumains - Vers la poursuite des auteurs membres des forces de l'ordre. De nombreux acteurs, entre autres l'ACAT Madagascar, la CNIDH, le Haut-Commissariat des Nations unies aux droits de l'homme et le ministère de la justice, ont proposé la révision de la loi de 2008 afin que ces crimes deviennent imprescriptibles. La CNIDH se verrait confiée les actions de prévention et de contrôle, par exemple en organisant des visites inopinées dans les prisons ou en assistant aux procès.

Un avocat s'est fait agresser par les gardes du corps du fils d'un général, directeur de la sécurité à la primature. L'Ordre des avocats a organisé un sit-in devant le tribunal de la capitale, à Anosy, pour prendre la défense de leur collègue. Les agresseurs ont été placés sous mandat de dépôt et le directeur de la sécurité de la primature a été limogé.

10 magistrats seront traduits devant le conseil de discipline pour manquement à l'éthique et à la déontologie, a fait savoir la ministre de la justice. Fanirisoa Ernaivo, ancienne présidente du SMM et candidate à la présidentielle, suspendue de ses fonctions, fait partie des magistrats appelés à comparaître.

Les députés, par le biais d'une commission d'enquête ont entamé l'examen des dossiers relevant de la HCJ récemment installée. Ces dossiers concerneraient Marc Ravalomanana, Hery Rajaonarimampianina, Andry Rajoelina et l'ancien ministre de l'intérieur et de la décentralisation Mahafaly Olivier Solonandrasana. Pour que les dossiers soient transmis à la HCJ un vote à la majorité absolue est requis. Les observateurs ne sont aucune illusion quant à l'aboutissement de ces travaux : le mandat des députés arrive à son terme le 5 février et la procédure est particulièrement lourde et dissuasive.

La loi de 2017 renforçant les droits de la défense n'est pas appliquée. La ministre de la justice s'est entretenue de cette question avec une délégation de l'Ordre des avocats. Une séance de travail avec les responsables de la gendarmerie et de la police est prévue pour débattre de l'application et du respect de ces nouvelles dispositions.

Le Comité des droits de l'homme des Nations unies s'est dit préoccupé par les délais de garde à vue qui peuvent être prolongés jusqu'à douze jours, et ce sur la base de critères insuffisamment définis. Il s'alarme des allégations selon lesquelles les personnes en détention rencontrent des difficultés pour disposer des services d'un avocat. Il exprime également son inquiétude quant aux informations selon lesquelles les plaignants ont la possibilité de contribuer aux frais de fonctionnement des officiers de police judiciaire afin d'accélérer la procédure d'enquête.

Le CFM a achevé l'examen de 26 demandes d'amnistie. Les dossiers sont transmis à la Cour suprême pour avis juridique. Selon la loi sur la réconciliation nationale, les auteurs, co-auteurs et complices des infractions liées aux événements politiques de 2002 à la fin de la Transition en 2009, dont la motivation politique a été établie et après divulgation complète et publique des données détaillées les concernant, sont susceptibles de bénéficier d'une amnistie. Sont exclus les crimes contre l'humanité, les crimes de guerre, le génocide, les violations flagrantes des droits de l'homme et les atteintes aux libertés fondamentales. En outre, 1 300 demandes de réparation et d'indemnisation ont été reçues et sont à l'étude.

L'adoption de la loi sur le recouvrement des avoirs illicites a de nouveau été ajournée. Les mises en garde de la ministre de la justice et du DG du Bianco ne sont pas parvenues à convaincre les élus

de l'urgente nécessité d'adopter ce texte. Le projet de loi portant sur le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme a en revanche été adopté par la douzaine de députés présents en séance.

L'avortement doit-il être dépénalisé ? La question a été abordée lors d'un débat national initié par le ministère de la population, de la protection sociale et de la promotion de la femme. Un document de plaidoyer sera présenté au gouvernement afin que celui-ci puisse décider si Madagascar doit ratifier le protocole de Maputo qui autorise l'avortement médicalisé sous certaines conditions. La Grande île est l'un des 14 pays du continent à ne pas l'avoir encore adopté. Les avortements clandestins seraient la cause de 63 % des décès maternels.

Les femmes et les enfants, premières victimes des dahalo. Pour la première fois, une étude commandée par l'UNFPA montre l'étendue des violences commises sur les femmes et les fillettes par les voleurs de bétail. La prise en charge des femmes victimes de ces violences est inexistante. Des viols sont commis lors de prises d'otages mais l'omerta existante sur le sujet rend difficile l'appréhension du phénomène.

Journée mondiale de lutte contre le Sida : le taux de prévalence reste faible (0,3 %) mais on estime que moins de 10 % des personnes atteintes connaissent leur séropositivité. Le nombre de personnes contaminées est estimé à 35 000 et moins de 3 000 suivent un traitement. Le taux de dépistage de la population n'est que de 8 %.

Plus de 10 200 cas de rougeole ont été recensés, touchant 44 districts. Le taux de couverture vaccinale est faible et beaucoup de familles refusent de faire vacciner leurs enfants.

Plus de 65 cas de peste ont été recensés, 19 décès ont été enregistrés depuis le 1^{er} août. Treize districts sont concernés.

Sécheresse dans le Sud : Le « Kere » menace de nouveau Beloha et Ampanihy Le gouvernement et ses partenaires humanitaires ont lancé un « *Flash Appeal* » multisectoriel d'un montant de 32,4 millions de dollars. L'appel cible 460.000 personnes en phase d'urgence.

« **La campagne électorale polluée par des médias parfois partiels** », a titré *RFI*, notant que les journaux affichent des Unes tapageuses et des titres agressifs, voire injurieux. « *La majorité des propriétaires des médias ont fait alliance avec l'un ou l'autre candidat. Difficile donc d'avoir accès à une information neutre dans le paysage médiatique actuel* », observe la station. Rumeurs et partialité ont atteint des sommets jamais égalés. Le paysage médiatique est composé de plus de 70 titres de presse, stations de radio ou de TV. Près de 80 % auraient pris parti en faveur d'Andry Rajoelina, y compris le quotidien de référence, *L'Express*. Plusieurs grands quotidiens ont inséré dans leurs pages le journal de campagne d'Andry Rajoelina. L'association Liberty 32 a fait part de sa préoccupation quant au rôle joué par *Facebook* dans la campagne et le climat de haine qui l'a entourée.

Transparency International Madagascar (TI-IM) a lancé un réseau de journalistes d'investigation dénommé « Malina ». TI-IM propose aux journalistes malgaches des moyens matériels, un appui logistique et juridique, des formations et un accompagnement leur permettant de réaliser articles et reportages de qualité. Les articles réalisés sont mis en ligne.

Andry Rajoelina a déposé une plainte contre les directeurs de publication des journaux *La Ligne de Mire*, *Le Citoyen*, *La Dépêche de Madagascar* et *Triatra* qui sont accusés d'avoir colporté des informations qualifiées d'erronées une supposée convocation par le parquet financier français au sujet des biens mal acquis par l'homme d'affaires Mamy Ravatomanga, l'un de ses plus proches soutiens.

A la faveur de la campagne électorale qui a accaparé l'attention des autorités, l'AVG a noté une **recrudescence des trafics illégaux de ressources naturelles et d'opérations d'accaparement de terres**, générant rancunes et mécontentement au niveau des communautés locales.

Le navire « *Flying* », soupçonné d'être lié au trafic de bois de rose depuis 2015, a été observé dans les eaux malgaches au large de Maroantsetra durant la campagne du premier tour. Il s'est réfugié dans les eaux internationales suite aux opérations menées par la marine. D'après certaines sources, il attendrait le chargement de 100 tonnes de bois de rose à destination de Singapour. Le bâtiment a **finalement pu être intercepté au large d'Antalaha** puis remorqué sur le port de Toamasina. L'équipage n'aurait accepté de se rendre qu'à la demande de l'ambassade chinoise.

Economie bleue - La Banque mondiale a manifesté son inquiétude au sujet de l'accord signé entre l'association malgache AMDP et le Consortium chinois Taihe Century Investments en marge du 7e Forum sur la coopération sino-africaine. Le ministre des ressources halieutiques et de la pêche a affiché son opposition au projet. En pleine campagne présidentielle la controverse a pris une tournure politique. La proximité de l'AMDP avec l'ancien chef de l'Etat - cette association est dirigée par son conseiller spécial Hugues Ratsiferana - et la date de la signature, à la veille de la démission du chef de l'Etat, ont suscité nombre d'interrogations.

Signature d'un protocole d'accord entre EITI Madagascar et la Cour des comptes : l'une des quinze recommandations de l'EITI Madagascar pour que le pays puisse atteindre un niveau de progrès satisfaisant a été signée. Objectif : renforcer la fiabilité des données envoyées par les entités déclarantes ainsi que celle du rapport publié par l'EITI. De nombreux efforts restent cependant à accomplir afin d'atteindre le niveau de progrès permettant à la Grande île d'obtenir le statut de « *pays conforme* » aux normes EITI d'ici fin 2019.

La région Boeny produit chaque année 200.000 tonnes de charbon de bois. Une exploitation effrénée qui a décimé 300.000 ha de forêts dans la région, classée zone rouge en matière de déforestation. Des initiatives se multiplient pour réduire la pression croissante qui pèse sur les ressources forestières de la région.

Le projet de loi portant **ratification de l'accord de financement sur la construction de centrales électriques hybrides photovoltaïques entre Madagascar et le gouvernement belge** a été adopté. Le projet concerne 10 centrales pour un coût de près de 10 millions d'euros. Il resterait encore 45 centrales au fuel de la Jirama, coûteuses et polluantes, à transformer en hybride photovoltaïque.

Changement climatique - Lancement d'un nouveau programme de développement des filières agricoles inclusives, financé à hauteur de 250 millions de dollars. Il devrait toucher 1 600 000 bénéficiaires directs. Le programme, placé sous tutelle du ministère de l'agriculture et de l'élevage, est co-financé par le FIFA, l'Etat, la BAD, l'OPEP et le Fonds vert pour le climat.

Le Fonds koweïtien pour le développement arabe a signé un accord de financement de 10 millions de dollars pour la construction d'un pont de 880 m sur le fleuve Mangoky. L'infrastructure, la plus longue du pays, permettra de relier la région du Sud-Ouest au Menabe. 1,5 million d'habitants bénéficieront de cette réalisation.

La BAD et ses partenaires (UE et divers fonds arabes) ont signé avec le gouvernement un accord de projet d'un montant de 156,8 millions de dollars portant sur l'**aménagement d'axes routiers destinés à désenclaver les régions du Sud**, notamment Toliara et Tolagnaro.

L'Allemagne finance trois conventions pour un montant total de 20,6 millions d'euros portant sur des projets touchant aux énergies renouvelables, la conservation et la gestion durable des parcs, réserves et aires protégées.

La COI estime que Madagascar pourrait devenir le grenier de la région Sud-Ouest de l'océan Indien. Dans cette optique, la Grande île a inauguré son Unité régionale pour la sécurité alimentaire et nutritionnelle, une structure du Programme régional de sécurité alimentaire et nutritionnelle (PRESAN), fruit de la collaboration entre la COI et la FAO. En 2016, la Commission avait révélé que la valeur des importations de produits alimentaires par la région s'élevait à 2 milliards de dollars par an.

Madagascar est en 1^{ère} position dans le Top 5 des pays de l'Afrique Sub-saharienne exportateurs de vêtements vers l'UE. La valeur de ses exportations se chiffrait à environ 350 millions de dollars en 2017.

1 170 entreprises ont été créées en 2018, principalement dans le secteur tertiaire. A défaut de politique d'investissement, les entrepreneurs se lancent dans le commerce et les services. Les activités relevant du e-commerce ont connu un boom sur les réseaux sociaux, renforçant encore un secteur informel hypertrophié qui échappe au contrôle de l'Etat.

Grève du personnel de Kraoma : non à l'alliance avec la société russe Ferrum Mining conclue au mois d'octobre. Depuis la signature du contrat les droits élémentaires des salariés ne seraient plus respectés et il serait question de licenciements massifs. La société civile demande aux autorités de faire preuve de transparence sur les conditions de ce partenariat.

Blanchiment de bovidés : de hauts responsables impliqués. Le chef d'Etat-Major de la gendarmerie nationale a expliqué que la demande de viande est forte tant au national qu'international. L'offre ne parvient pas à satisfaire la demande, d'où des vols à grande échelle, accompagnés d'un important trafic de fiches d'identification des animaux volés, permettant leur commercialisation.

La Jirama peine à trouver un équilibre opérationnel. La société d'Etat a accumulé 281 millions de dollars de dettes. Ses créanciers lui appliquent des taux d'intérêt exorbitants. Un plan de restructuration de cette dette, en préparation, lui impose d'avancer un plan draconien de redressement financier. La situation de la Jirama continue de peser lourdement sur le budget de l'Etat. Un retard dans le déblocage de ces subventions a été à l'origine de la réapparition de délestages tournants.